

Palavas-les-Flots La goutte d'eau qui fait déborder la facture

Cas d'Eau, un collectif de copropriétaires, dénonce les tarifs de l'eau imposés par l'agglomération du Pays de l'Or et la Saur.

C'est une décision politique, inéquitable et injuste. » Dans son studio de Palavas, Édith Léguillon fulmine en étudiant ses factures. Elle en est convaincue: la délégation de service public portant sur la distribution et la gestion de l'eau dans l'agglomération du Pays de l'Or n'est pas égalitaire. Entré en vigueur en 2014, ce nouveau contrat a confié à la Saur la gestion du réseau d'eau de toute l'agglomération. « Depuis, la facture a quasiment doublé, peste Édith. L'agglomération et la Saur ont décidé que tous les logements d'une copropriété devaient désormais payer une part fixe, de 105 € par logement et par an. » Plus leur consommation.

Auparavant, la copropriété d'Édith payait l'équivalent d'un seul abonnement, pour le compteur général, soit environ 120 € par an, que les locataires des 21 logements se répartissaient.

« Volonté d'harmoniser les pratiques »

L'Agglo du Pays de l'Or

En novembre 2014, Édith a monté le collectif Cas d'Eau, regroupant une qua-



■ Le prix de l'eau reste un sujet sensible pour les consommateurs. R. DE HULLESSEN

rantaine de copropriétés à Palavas. Leur objectif: « Annuler ou modifier l'article du contrat responsable de cette hausse. » Le collectif dénonce un manque de communication de la part de l'agglomération, l'absence de factures individuelles, et surtout cette hausse inexplicée des factures. D'autant que la grande majorité des habitants de copropriétés paient déjà un abonnement à un autre prestataire pour l'entretien de leur compteur individuel.

Du côté du fermier, on l'affirme, « la recette globale de la Saur dans l'agglomération n'a pas évolué. » Son directeur régional, Bernard Bouchacourt, souligne que le contrat est « totalement lé-

gal et réglementaire ». Surtout, c'est l'agglomération qui fixe le système tarifaire. La Saur n'est que le prestataire. Le Pays de l'Or, lui, explique cet accord par une volonté « d'harmoniser les pratiques. La politique tarifaire appliquée à Palavas était, jusqu'à 2013, plutôt avantageuse. Nous avons seulement appliqué à Palavas les mêmes règles que celles existant dans les communes avoisinantes. Ce n'était pas équitable qu'il n'y ait qu'une part fixe par immeuble quand, plus loin, les habitants d'une copropriété en payaient chacun une. » La mesure favorise surtout les habitants de logements individuels - qui payaient déjà une part fixe - et pénalise les copropriétés. Celles-ci pourraient faire installer des compteurs individuels de la Saur, et ainsi mutualiser les relevés mais « cela entraînerait des coûts trop importants », estime Édith qui a demandé des devis.

Le collectif Cas d'Eau a ouvert une pétition et compte profiter de la campagne municipale en cours à Palavas pour se faire entendre.

LUCAS DESSEIGNE
agglo.montpellier@midilibre.com

Les rugbymen palavasiens en 8^e de finale excellence

Vainqueurs à deux reprises de leurs homologues de Thuir en saison régulière, les réservis-



Line pour l'essai libérateur... par Siboul. 22 à... grande fiesta dans le camp Palavasien. « On sa-